



CAPENÉ

Centre d'appui à la petite enfance
de la Nouvelle-Écosse

Pour diffusion immédiate:

Le 14 avril 2022

Pointe-de-l'Église, N.-É.

Le projet de loi concernant l'éducation acadienne et francophone

Le Centre d'appui à la petite enfance de la Nouvelle-Écosse (CAPENÉ) accueille avec enthousiasme le dépôt de la loi sur l'éducation acadienne et francophone à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse le mercredi 13 avril 2022.

Créé en 1992, 3 ans avant l'arrivée officielle du CSAP, le CAPENÉ a toujours fait la promotion et appuyé les services en français de la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse. "La pleine gestion de l'éducation en français de la petite enfance jusqu'au poste-secondaire est le continuum de l'éducation que nous souhaitons pour la communauté acadienne de cette province. La révision de la loi concernant l'éducation de langue première est primordiale pour l'avenir de notre communauté. Si nous voulons arriver à un système d'éducation géré pleinement par et pour les Acadiens et les francophones de cette province, il faut que ce projet de loi soit accepté le plus tôt possible", explique Suzanne Saulnier, directrice générale du CAPENÉ.

Depuis la réforme d'éducation de langue anglaise en 2018, le Conseil scolaire acadien provincial fait des démarches afin de solidifier la reconnaissance légale des droits garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés* à la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse. Bien que le CSAP existe depuis plus de 25 ans, le manque d'une obligation légale de la province à protéger le seul conseil scolaire de langue française demeure inacceptable.

Le CAPENÉ avec ses partenaires, incluant le CSAP, travaille présentement sur un projet pour assurer la gestion en français des services de garde et d'apprentissage des jeunes enfants de langue française. "Nous sommes sur le point d'une transformation

majeure des services de garde et d'apprentissage des jeunes enfants en Nouvelle-Écosse et partout au pays. Nous voulons appuyer à 100% les efforts du CSAP avec ce projet de loi puisque cela aura des implications majeures sur l'avenir de tous les services d'éducation et d'apprentissage en français - de la naissance au postsecondaire" affirme Suzanne Saulnier.

Le CAPENÉ félicite le CSAP pour ses efforts assidus dans les démarches pour la préservation de ce droit aux parents acadiens et francophones.

Créé en 1992, Le CAPENÉ est un centre d'excellence pour l'éducation et le développement de la petite enfance des communautés acadiennes et francophones en Nouvelle-Écosse.

La mission du CAPENÉ est d'offrir des programmes, de la formation, des services et des ressources en développement de la petite enfance en Nouvelle-Écosse.

www.capene.ca

902-769-5850